

# « Mettre en œuvre l'AP en 3<sup>ème</sup> PEP »

1

*Année 2017-2018*

# L'accompagnement personnalisé

## Un temps fort pour :

- Développer et suivre les compétences transversales du socle
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Engager les élèves dans un processus de métacognition, les amener à se questionner sur leurs processus d'apprentissage, à déterminer leurs points forts et les points qui restent à développer...

# L'accompagnement personnalisé

## Horaires

La répartition de 4 heures entre les enseignements complémentaires (AP et EPI) est déterminée par l'établissement, en fonction des besoins des élèves accueillis et du projet pédagogique de l'établissement. Elle est identique pour tous les élèves.

## Les supports

Les programmes d'enseignement  
Le socle commun de connaissances, de compétence et de culture

## Objectifs

Soutenir la capacité des élèves à apprendre et à progresser :

- Développement des méthodes et outils pour apprendre
- Suivant les besoins des élèves (qui seront déterminés au préalable): approfondissement ou renforcement des connaissances et compétences, soutien, entraînement ou remise à niveau.

## Compétences prioritairement concernées

-Compétences du **domaine 2** « Les méthodes et outils pour apprendre » : apprendre une leçon, faire des révisions, comprendre et rédiger un texte, effectuer une recherche documentaire, organiser son travail, être autonome...



# Un suivi effectué chaque trimestre

## Le suivi de l'acquisition des compétences

« Art. D. 331-25. – L'évaluation des acquis de l'élève, menée en référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture pour le collège, est réalisée par les enseignants.

« Le bilan des acquis est régulièrement communiqué à l'élève et à ses représentants légaux par le professeur principal, ou par un membre de l'équipe pédagogique. En fonction de ce bilan, les enseignants proposent des modalités d'accompagnement afin de permettre à l'élève d'atteindre les objectifs du cycle.

4

« Les synthèses du suivi et les bilans des évaluations sont conservés dans le dossier scolaire de l'élève. »

**Décret n° 2014-1377 du 18 novembre 2014 relatif au suivi et à l'accompagnement pédagogique des élèves**

### Un extrait du livret scolaire :

Accompagnement personnalisé (actions réalisées et implication de l'élève)	
[Intitulé de l'action] [Civ-Nom - Disc.]	
[Intitulé de l'action] [Civ-Nom - Disc.]	



# Les incontournables pour mettre en place l'accompagnement personnalisé

Quels sont les besoins des  
élèves ? Quelles priorités ?  
-objectifs du domaine 2

Quelles disciplines? Quels professeurs ?  
-Les ressources de l'établissement

5

Quelle organisation?  
-- barrette  
- Co-intervention

L'AP en 3<sup>ème</sup>  
prépa pro

Quelles durées ?  
- En fonction des  
thèmes abordés dans  
les programmes

Quel suivi ?  
-Des attendus communs  
-Des grilles d'évaluation communes  
-Un outil commun

Quels sont les besoins des  
élèves ? Quelles priorités ?

## Identifier des compétences transversales :

- mobilisées dans une multitude de **situations variées**
- **transférables** au-delà d'une discipline
- Effectuer un classement

6

<b>Intellectuel</b>	<b>Méthodologique</b>
<b>Personnel et social</b>	<b>Communication</b>

Quels sont les besoins des  
élèves ? Quelles priorités ?

## Exemples

<p><b>Intellectuel</b></p> <p><b>Exploiter l'information</b> <b>Résoudre des problèmes</b> <b>Exercer son jugement critique</b> <b>Mettre en œuvre sa pensée créatrice</b></p>	<p><b>Méthodologique</b></p> <p><b>Se donner des méthodes de travail efficaces</b> <b>Exploiter les technologies de l'information et de la communication</b></p>
<p><b>Personnel et social</b></p> <p><b>Actualiser son potentiel</b> <b>Coopérer</b></p>	<p><b>Communication</b></p> <p><b>Communiquer de façon appropriée à l'oral et à l'écrit</b></p>

Quelles disciplines? Quels professeurs ?  
-Les ressources de l'établissement  
-La fiche bleue des programmes

**Vous êtes une équipe pédagogique. Vous souhaitez développer une compétence transversale que vous jugez prioritaire.**

8

→ Pourquoi cette compétence est-elle nécessaire ?

→ Illustrer au travers de vos disciplines et de différents dispositifs (AP, EPI...) comment la mettre en œuvre ?

→ Quels outils d'évaluation vous donnez-vous ?

→ Quels repères de progressivité dans le temps ?



Quel suivi ?

- Des attendus communs
- Des grilles d'évaluation communes
- Un outil commun

## Comment porter un regard collectif sur l'élève ?

→ Identifier et travailler des compétences communes dans chaque discipline

→ Expliciter et évaluer la construction des compétences transversales

## Comment communiquer sur les réussites et les points de progrès des élèves ?

Quelle organisation?

-- barrette

- Co-intervention

## **Vous souhaitez mettre en place l'AP. Comment organiser le travail collectif avec l'ensemble des collègues de l'équipe pédagogique ?**

**Exemple 1** : AP conduit dans les disciplines sans projet commun.

**Exemple 2** : AP conduit en coordination entre plusieurs disciplines avec un projet commun.

**Exemple 3** : AP conduit par 2 disciplines avec possibilité de co-intervention

**Exemple 4** : AP conduit sur des classes en barrettes

**Exemple 4** : AP conduit par plusieurs disciplines avec possibilité de co-intervention sur des heures fixes

# Quelles pistes de travail pour commencer la réflexion autour de l'AP

→ **Comparer** les programmes d'enseignement : **dégager** des convergences ; pour ensuite penser à de possibles transferts, réinvestissements de compétences mais aussi de concepts

→ **Identifier des compétences prioritaires** en début d'année pour les planifier collectivement dans le temps

→ **Harmoniser les consignes**, travailler collégalement leur formulation.

→ **Assister** à des cours donnés par des collègues d'autres disciplines, **donner des cours en commun...**

Ressources pour la mise en œuvre :

[lien vers la rubrique AP au collège](#)

[lien vers eduscol](#)

